

ASSEMBLEE GENERALE 2009 – Echo de l'Yerres

Mercredi 24 juin 2009 – 20h10

I – Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 juin 2008
- Rapport moral de l'exercice 2008
- Rapport financier de l'exercice 2008
- Rapport d'activités
- Montant des cotisations
- Questions diverses
- Proposition de renouvellement du bureau

II – Compte rendu

La séance s'ouvre à 20h10.
16 membres sont présents.

Membres présents : Mlle Olivia BACOUL, Mlle Audrey BUCHET, M. Philippe BUCHET, M. Denis BUREAU, Mlle Juliette BUREAU, M. Patrice CREVEUX, Mlle Céline GUILLON, M. Didier HALDEMANN, M. Romain LE BOUR, M. Camille MOLINOS, M. Christian NOWACZYK, M. Philippe PARGON, M. Jacques SOBREVILLA, M. Yves SOYER, M. Jean-Luc VINCENT, M. Eric CHEVRIER

Membres excusés : M. Raymond HUT, Thierry MOULIN, M. Bertrand PATRIGEON, M. David PERCOT

III – Rapport moral

Le procès verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2008 est adopté à l'unanimité.

Mlle Céline GUILLON, musicienne du groupe, expose le bilan moral de l'année 2008. Le rapport moral insiste sur plusieurs points : la nécessité de commencer les répétitions à l'heure, de recruter de nouveaux musiciens pour compléter certains pupitres, de travailler les morceaux de façon personnelle avant de venir à la répétition. Après cet exposé, l'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV – Rapport financier

M. Philippe PARGON, trésorier de l'association, expose le rapport financier de l'exercice 2008. Il évoque le fait que le montant des cotisations a été plus élevé que les années antérieures.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés que les 150 euros prévus pour financer une partie des frais de déplacement du week-end du 6 juin seraient laissés à l'association.

Un accord de principe pour la participation aux frais de concert de la JEM (à hauteur de 150 euros) a été donné.

Il a été voté l'achat d'un nouveau piano pour l'année à venir.

Le projet de budget est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Après cet exposé, quitus de sa gestion est donné au trésorier par l'assemblée générale à l'unanimité des membres présents et représentés.

V – Rapport d'activités

M. Patrice CREVEUX, directeur musical de l'association, après avoir fait le bilan de l'année écoulée évoque les prestations passées et à venir :

En 2008 :

Animation musicale au foyer APF avec la JEM (le 30 mars 2008)

Concert de la JEM au SILO à Tigery (le 23 mai 2008)

La fête des vents à St Michel sur Orge (le 22 juin 2008)

Le forum des associations à Combs la Ville (le 6 septembre 2008)

Prestation privée, vin d'honneur pour un mariage (4 octobre 2008)

La prestation était rémunérée.

Le Téléthon (le 6 décembre 2008)

Animation d'une séance d'aquagym à la piscine

En 2009 :

Animation musicale au foyer APF (le 8 mars 2009)

Concert Gerschwin avec la chorale Accroch'chœur de Marie-Haude Berge (le 11 mai 2009)

Concert au centre équestre de l'Épinau (le 6 juin 2009)

Concert de la JEM au SILO à Tigery (le 12 juin 2009)

Fête de la musique à Villecresnes (le 21 juin 2009)

Le forum des associations à Combs la Ville (le 5 septembre 2009)

Concert Gerschwin avec la chorale Accroch'chœur de Marie-Haude Berge dans le cadre du festival Chorale de Ponthierry (le 3 octobre 2009)

Prestation privée, vin d'honneur pour un mariage (10 octobre 2009)

Le Téléthon (le 5 décembre 2009)

Concert de Noël inter-associatif à la salle des fêtes André Malraux (le 11 décembre 2009)

VI – Montant des cotisations

Le montant des cotisations est fixé à 15 euros minimum exigible au 1^{er} novembre de chaque année.

VII – Questions diverses

Il a été évoqué un manque de travail personnel. Le directeur musical a insisté sur la nécessité de travailler seul afin que la répétition soit plus productive.

Le trésorier a évoqué le fait que nous devons changer d'assurance et donc étudier les différentes propositions de ces dernières.

Un CD sera produit par le Big Band. Il sera enregistré à Lieusaint.

Nous devons changer nos pupitres. Patrice Creveux a proposé d'étudier le marché et évoqué la possibilité que chacun s'achète son pupitre.

En juillet 2010, un jumelage franco-québécois aura lieu. Il est possible d'emmener 35 personnes au maximum. Les formalités de jumelage restent encore à définir.

Enfin, des T-shirts seront créés pour l'association, chacun devant régler son T-shirt.

VIII– Proposition de renouvellement du bureau

M. Raymond HUT est reconduit dans son mandat de Président à l'unanimité des voix.

M. Denis BUREAU est reconduit dans son mandat de Vice-président à l'unanimité des voix.

Mlle Juliette BUREAU est reconduite dans son mandat de secrétaire à l'unanimité des voix.

M. Philippe PARGON est reconduit dans son mandat de trésorier à l'unanimité des voix.

M. Yves SOYER est reconduit dans son mandat de trésorier adjoint à l'unanimité des voix.

La séance est levée à 22h45.

La secrétaire